

DECRET N° 2002 -0135 DU 25 MARS 2002

Chargeant Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre de la
Fonction Publique, du Travail et de l'Administration de
l'intérim de Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des
Finances et de l'Economie pour compter du 26 mars 2002.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le Décret n°2001-170 du 07 mai 2001, portant composition du
Gouvernement ;

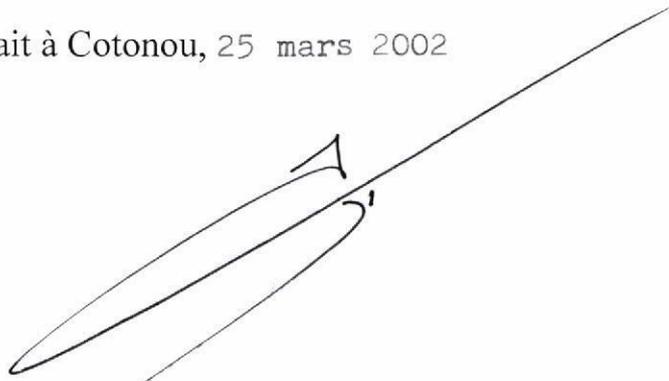
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 26 mars 2002, Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre
de la Fonction Publique, du Travail et l'Administration est chargé de l'intérim du
Ministre des Finances et de l'Economie pendant l'absence de Monsieur Grégoire
LAOUROU.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, 25 mars 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE
4 MIPME 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 JO 1